

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L.2121 – 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la Commune de Neauphle-le-Château
se réunira en séance ordinaire le lundi douze décembre deux mil seize
à vingt heures trente minutes - Salle du Conseil.**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte-rendu du 10 octobre 2016,
- Budget primitif – Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget précédent,
- Budget primitif - Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité – exercice 2016,
- Elus – Modification des commissions communales,
- Répartition du produit des concessions de cimetière,
- Accueil de loisirs élémentaire – NAP – Convention avec le tennis club de Neauphle-le-Château (TCN) pour l'année 2016 / 2017,
- Accueil de loisirs élémentaire et maternel – Convention avec la commune de Jouars-Pontchartrain relative à l'accueil des enfants en inter-centre,
- Communauté de Communes Cœur d'Yvelines – CCCY – Rapport de la CLECT – Transfert de la zone d'activités de Thoiry,
- Communauté de Communes Cœur d'Yvelines – CCCY – Rapport d'activités 2015,
- Communauté de Communes Cœur d'Yvelines – CCCY - Rapport d'activités 2015 sur le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés,
- Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipeement de la Région de Rambouillet (SITERR) – Rapport annuel 2015,
- Syndicat d'Energie des Yvelines – SEY 78 – Rapport d'activités 2015,
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure – SIAMS – Rapport d'activité annuel 2015,
- CIG 78 – Affiliation volontaire de l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts de Seine,
- Questions diverses.

En Mairie, le 6 décembre 2016

Le Maire,

Bernard JOPPIN

